

Direction des affaires culturelles
Service spectacles vivants
Chef(fe) de service – Directeur(trice) du spectacle vivant

Emploi à temps complet relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux.

**Délai de rigueur au plus tard le :
vendredi 18 janvier 2019 inclus**

La commune de Saint Martin d'Hères est la 2ème ville de l'Isère, elle est en pleine croissance démographique (38 500 habitants). Elle accueille 18000 emplois, le Domaine Universitaire et ses 40 000 étudiants. Elle dispose d'un fort potentiel culturel à travers ses équipements municipaux.

Missions de la Direction des Affaires culturelles :

- Impulsion, mise en œuvre et développement de la Politique Culturelle de la Ville.
- Administration, gestion, coordination de l'action culturelle et des différents secteurs.
- Cohérence de la vie culturelle à l'échelle de la ville : secteurs culturels et associations culturelles.
- Mise en œuvre de projets spécifiques.

Saint Martin d'Hères dispose d'un fort potentiel culturel à travers ses équipements municipaux : un cinéma (Mon ciné), une galerie d'art (Espace Valles), une médiathèque et un conservatoire à rayonnement communal, deux salles de spectacles (L'heure bleue et plus récemment l'Espace Culturel René Proby). L'ensemble de ces secteurs est porteur d'une politique qui s'articule autour d'axes forts : soutien à la création, éducation artistique et culturelle, et médiation culturelle.

Le(a) directeur(trice) du spectacle vivant fait partie de l'équipe des responsables de services rattachés à la culture, sous la responsabilité de la directrice des Affaires Culturelles. Le(a) directeur(trice) du spectacle propose et met en œuvre un projet qui prend en compte les orientations municipales pour une programmation de spectacles pluridisciplinaires à L'heure bleue (520 à 1400 places), à Espace culturel René Proby (118 à 250 places) occasionnellement dans d'autres lieux de la ville. L'heure bleue (espace culturel René Proby) accueille chaque saison environ 15 000 spectateurs pour une diffusion d'une vingtaine de spectacles et d'environ 45 levées de rideaux ville, dans un souci permanent d'élargissement des publics avec une attention particulière en direction des jeunes et des enfants comme en témoigne le Festival Hip-hop don't stop.

L'heure bleue, scène municipale est conventionnée avec la Région Auvergne Rhône Alpes (label Scène régionale) et est soutenue dans son activité par la DRAC, ainsi que le Conseil Départemental.

Le projet doit concilier une programmation exigeante, des partenariats internes ou externes ainsi qu'un lien réel aux actions de développement culturel au sein de la commune à travers l'accueil de résidences, un travail de sensibilisation, de conquête des publics, de synergie entre les différents acteurs culturels et socioculturels de la ville.

Missions du poste :

Mission : Dans le cadre de la politique culturelle définie par la collectivité, sous l'autorité du(de la) Directeur(trice) des Affaires culturelles, le(la) chef(fe) de service / Directeur(trice) du spectacle vivant, élabore, pilote et met en œuvre un projet d'action culturelle et artistique dans le domaine du spectacle vivant. Son travail s'inscrit dans un souci permanent d'élargissement des publics.

Dans ce cadre, il(elle) :

- élabore et met en œuvre le projet artistique de L'heure bleue (dont l'Espace culturel René Proby) dans le respect des orientations municipales, des charges et des missions des scènes conventionnées en l'inscrivant dans les réseaux territoriaux, nationaux, internationaux de diffusion et de création artistique,
- conçoit et bâtit la programmation artistique découlant de ce projet,
- poursuit un programme d'éducation artistique,
- participe à des projets transversaux entre équipements culturels de la ville et du territoire,
- mobilise les acteurs et réseaux artistiques et culturels, sociaux éducatifs et économiques du territoire sur son projet,
- participe à la réflexion municipale sur la définition de la politique culturelle.

Activités :

Élaboration et mise en œuvre du projet artistique et culturel du secteur spectacle Formaliser, proposer, décliner un projet de développement culturel en cohérence avec les orientations de la collectivité Rechercher et mobiliser des partenariats, entretenir des réseaux professionnels Adapter la politique tarifaire en fonction des objectifs et des publics accueillis Rechercher des financements publics et privés Programmation artistique et culturelle du spectacle vivant Concevoir et bâtir la programmation artistique découlant du projet En transversalité et coordination étroite avec le responsable des équipements, mise en œuvre des spectacles, faisabilité technique, calendaire, matérielle, humaine, financière.... Développer la promotion de l'établissement et son projet artistique et culturelle Poursuivre la mise en œuvre d'un parcours d'éducation artistique et organiser des actions de médiation culturelle Soutien, force de proposition auprès du(de la) Directeur(trice) sur des prospectives et enjeux organisationnels en matière de spectacle vivant Donner un avis technique Assurer une veille culturelle et territoriale dans le domaine du spectacle vivant Évaluer les impacts de la programmation au regard des objectifs - Exploiter les résultats de l'évaluation pour les stratégies futures
Management d'un service / pilotage d'un projet de service / conduite du changement Piloter un diagnostic, conduire et mobiliser une équipe sur un projet de service
Gestion administrative et budgétaire d'un service Superviser sur les plans financier, juridique et administratif, les conditions de contractualisation avec les artistes et les prestataires Négocier des contrats artistiques Élaboration et suivi du budget Planifier les besoins budgétaires et élaborer un budget prévisionnel Suivre et contrôler l'exécution du budget
Participation à la vie de la Direction Participer aux réunions d'équipe, commissions, CA... Effectuer une polyvalence si nécessaire

Savoir-faire Conduite de projets Maîtrise de l'informatique Aisance en communication écrite et orale Aptitudes managériales Organisation / gestion du temps et des priorités	Connaissances Environnement territorial fonction publique territoriale (catégorie A) Enjeux, évolutions des politiques publiques du spectacle vivant et des pratiques culturelles Bonne connaissance des réseaux professionnels et des institutions, Médiation culturelle et relations avec les publics, et les relais sociaux, Évaluation de l'action culturelle, Cadre réglementaire du spectacle vivant, Financements et dispositifs d'accompagnement des projets artistiques Bonne connaissance en gestion et finances publiques et privées
--	--

Qualités essentielles à la tenue de l'emploi :

Qualités relationnelles : négociation, pédagogie, partenariats....

Capacité à promouvoir, à communiquer un projet à tous les niveaux (interne- externe, usagers, partenaires, institutions....)

Capacité à se positionner dans l'environnement politique, économique, géographique et social à l'échelle de la ville, de l'agglomération, du département et de la région

Capacité d'anticipation

Sens de l'organisation – capacité à identifier les priorités

Capacité à piloter une équipe, impulser des dynamiques - Capacité d'initiative, créativité, force de proposition

Sens du service public

Conditions d'accès / Aptitudes / Spécificités

Concours externe et interne avec conditions de diplôme : Licence, M1 ou M2 Développement culturel

Permis B obligatoire

Conditions d'exercice particulières

Grande disponibilité, travail en soirée et occasionnellement le week-end

Déplacements fréquents

Pics d'activité

Conditions de rémunérations :

Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT) - RIFSEEP

Avantages et participations de l'employeur

Sans condition d'ancienneté

- Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16 € /mois)
- Mutuelle labellisée : participation selon la composition de la famille
- Prévoyance labellisée : participation selon l'indice

Sous condition de 3 mois d'ancienneté

- Prime de fin d'année : versée en 2 fois (juin et novembre)
- Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux...)
- Restaurant collectif

autres :

- congés forfaitaires « cadres » : 10 jours.

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les candidats intéressés par le poste sont invités à contacter le secteur recrutement (secteur.recrutement@saintmartindheres.fr), qui leur fournira les éléments de contexte pour rédiger une note d'intention (2 pages max.) qui accompagnera leur candidature.

Les candidats intéressés par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature (sous couvert de leur Chef de service pour les candidatures internes) : **lettre de motivation + CV obligatoire** ; à Monsieur Le Maire - Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emploi et Compétences (ou par mail : secteur.recrutement@saintmartindheres.fr).

Le Directeur Général des Services,

